

Communiqué de presse

**17 mai 2021**

**Apprentissage et Handicap dans la Fonction publique**

Le FIPHFP et Pôle emploi renforcent leur action en Auvergne-Rhône-Alpes avec un salon en ligne du 18 mai au 4 juin 2021

**Afin de sensibiliser et de mobiliser un maximum d’employeurs en Auvergne-Rhône-Alpes, le Fonds pour l’Insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes proposent une action conjointe, intitulée « Apprentissage et Handicap dans la Fonction publique – Salon en ligne », du 18 mai au 4 juin 2021.**

**Cet événement s’inscrit dans la première édition d’Alternance par DuoDay, le 27 mai, une journée nationale dédiée à l’alternance inclusive orchestrée par le secrétariat d’État chargé des personnes handicapées.**

**« Apprentissage et handicap dans la Fonction publique », un sujet d’actualité en Auvergne-Rhône-Alpes**

Début 2021, le Préfet de région a proposé aux employeurs de la Fonction publique de s’engager en signant une charte pour faire de la région Auvergne-Rhône-Alpes une région exemplaire en matière d’emploi handicap. Pour ce faire, a été fixé l’objectif collectif d’atteindre le taux d’emploi direct de 6% de travailleurs handicapés dans la Fonction publique à horizon 2023.

Pour concrétiser cette ambition collective, la charte d’engagement prévoit que la trentaine d’employeurs des trois versants de la Fonction publique signataires serait accompagnée de façon individuelle par le FIPHFP et son dispositif régional le Handi-Pacte Auvergne-Rhône-Alpes.

Le développement de l’apprentissage étant une des priorités du FIPHFP, cette première année d’accompagnement proposera du 18 mai au 4 juin 2021 un événement favorisant l’accès à tous à l’apprentissage, dispositif devenu un véritable levier d’accès à l’emploi et au développement de compétences professionnelles.

**Un salon en ligne en lien avec l’opération Alternance par Duoday**

L’opération régionale « Apprentissage et Handicap dans la Fonction publique – Salon en ligne » prendra appui du 18 mai au 4 juin 2021 sur la mobilisation des employeurs des trois versants de la Fonction publique, les partenaires régionaux du service public de l’emploi et des centres de formation pour apprentis.

**Du 18 mai au 4 juin**, le [salon de recrutement en ligne](https://www.pole-emploi.fr/region/auvergne-rhone-alpes/evenements/agenda/alternance-et-handicap-salon-fon.html) « Apprentissage et Handicap dans la Fonction publique » co-organisé par le FIPHFP et Pôle emploi ouvrira ses portes à cette occasion.

Plus d’une centaine d’offres d’apprentissage émanant d’employeurs publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes seront proposées pour encourager une dynamique de « job dating ». Les offres concerneront des métiers variés, accessibles à tous les niveaux d’études (du CAP au Master 2) : petite enfance (25 offres), espaces verts et aménagement paysagers (15 offres), informatique et métiers du numériques (13 offres), métiers du bâtiment et de l’aménagement durable (12 offres), domaine du sport (10 offres), etc.

**Le 27 mai**, en parallèle du salon, une web-conférence intitulée « Un appel à candidatures spontanées » sera organisée pour encourager la rencontre entre les employeurs et les candidats bénéficiaires de l’obligation d’emploi (BOE). Cette action, organisée dans le cadre de l’opération nationale « Alternance par DuoDay » repose sur un principe simple : tous les quarts d’heures, en suivant un planning prédéfini, un employeur présentera sa structure, les métiers qu’il encadre ainsi que ses besoins récurrents. Pour initier le dialogue et recevoir des candidatures spontanées, il communiquera aux candidats un contact mail ou téléphone. Un temps de questions/réponses en direct sera également prévu.

Cette action se déroulera sur une plateforme collaborative qui permettra à tous les participants (employeurs, candidats, organismes de formation) de poursuivre les échanges au-delà de la web-conférence. La plateforme proposera aussi une CVthèque participative, consultable par les employeurs jusqu’au 4 juin, et un certain nombre de ressources pratiques.

[Accédez à la plateforme et rejoignez la web-conférence !](https://urldefense.com/v3/__https:/teams.microsoft.com/l/team/19*3af5c37a06e75c47b487eeb1ad14ab1ae1*40thread.tacv2/conversations?groupId=c880d1ca-0a6b-4aec-8a59-3cffd8916de1&tenantId=67d857b2-585c-4618-b143-efda05482b1a__;JSU!!HhhKMSGjjQV-!rNl75aC60N0KRi-juziWJbDE_PAPCmGfF0zNB9t0F4wEwKWO0pWFgOyl-ty-CFF5uhk1US2Img$)

**À propos du FIPHFP**

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l’emploi, de formation et d’accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l’ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l’intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d’emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2019.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : « *il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l’État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget*» (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur [www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr) - Suivez le FIPHFP sur Twitter [@FIPHFP](https://twitter.com/FIPHFP) et sur LinkedIn [@FIPHFP](https://www.linkedin.com/company/fiphfp/)

**CONTACTS PRESSE**

**Léa Valleix - 06 30 69 50 16 - [lea.valleix@tbwa-corporate.com](mailto:lea.valleix@tbwa-corporate.com)**

**Axelle Mounier - 06 87 28 88 37 - [axelle.mounier@tbwa-corporate.com](mailto:axelle.mounier@tbwa-corporate.com)**

**À propos de Pôle Emploi**

Pôle emploi est l’opérateur public de référence du marché de l’emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l’établissement s’engage à garantir l’accompagnement des demandeurs d’emploi dans leur recherche d’emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s’appuie sur près de 106 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

Retrouvez l’actualité de Pôle emploi sur [www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org) – Suivez Pôle emploi sur Twitter [@poleemploi\_ara](https://twitter.com/poleemploi_ara)

**CONTACTS PRESSE**

**Service Presse de Pôle emploi :**

**Emmanuelle Roigt – 06 26 54 45 56**

**Fabienne Lehoux – 06 22 09 39 59**

[**presseara.69188@pole-emploi.fr**](mailto:presseara.69188@pole-emploi.fr)